



MAIRIE de RORSCHWIHR

1 Place de l'Eglise - 68590
RORSCHWIHR
Tél. : 03 89 73 63 55

E-mail : commune.rorschwihr@gmail.com

**Réglementant la circulation
Chemin rural dit Waeschweg**

Madame la Maire de la Commune de Rorschwihr,

- Vu** la requête en date du 09 décembre 2025, par laquelle l'entreprise TP SCHMITT, sollicite l'interdiction de circulation et de stationnement sur le chemin rural dit Waeschweg, pour effectuer des travaux de réfection.
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;
- Vu** le code de la route ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2213-2 à L 2213-5, L 2542-2 ;
- Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; (livre I, Huitième partie : signalisation temporaire)

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité durant les travaux de réfection du chemin rural dit Waeschweg,

ARRETE

- Art. 1** Du mercredi 10 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025, la circulation et le stationnement seront interdits sur le chemin rural dit Waeschweg
- Art. 2** La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins du demandeur.
- Art. 3** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Art. 4** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier
- Art. 5** Ampliation du présent arrêté est adressée à :
- Monsieur le Policier Intercommunal
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ribeauvillé,
- Monsieur le Président des Brigades Vertes,
- Entreprise TP SCHMITT, zone artisanale « Am Eckenbach » 68590 SAINT-HIPPOLYTE

Fait à Rorschwihr, le 9 décembre 2025
La Maire,

Denise RIEG

